

Les inégalités professionnelles entre hommes et femmes sont aujourd'hui moins marquées, en région Nord-Pas-de-Calais comme au niveau national. Toutefois, des écarts notables subsistent que ce soit dans l'accessibilité à l'emploi, la palette des métiers exercés ou encore la promotion professionnelle.

D'abord, les « choix » éducatifs effectués de l'adolescence jusqu'aux âges de premier emploi conditionnent bien souvent le parcours professionnel exercé par la suite. Les filles sont en moyenne moins en retard à l'arrivée en sixième et poursuivent plus fréquemment leur parcours scolaire vers une seconde générale que les jeunes garçons. Les enseignements exploratoires choisis dans cette classe dessinent déjà une esquisse de l'inégale répartition des hommes et femmes dans les métiers exercés. Ainsi, les enseignements relatifs à la santé et au social sont suivis par presque 90 % de filles. À l'inverse, seuls 8 % des élèves suivant celui des sciences de l'ingénieur sont des filles. Plus tard, en terminale, cette faible mixité dans les filières technologiques, littéraires, économiques et sociales, est encore observée. En 2012, avec une meilleure réussite au baccalauréat, les filles sont plus nombreuses à la rentrée universitaire, mais demeurent concentrées dans les filières littéraires et dans les sciences humaines et sociales alors qu'elles ne représentent que 25 % des effectifs des filières scientifiques. Ce constat est similaire dans les classes préparatoires. Au final, les jeunes générations de femmes sont désormais plus diplômées et effectuent des études plus longues que les hommes. Celles-ci semblent donc mieux armées que leurs homologues masculins pour aborder le marché de l'emploi et lutter contre un chômage plus important dans notre région qu'ailleurs.

Pourtant, peu d'indicateurs leur sont favorables. Le taux d'activité des femmes de la région reste l'un des plus faibles de France métropolitaine alors que celui des hommes s'écarte peu de la moyenne. De plus, la situation familiale influence davantage l'activité des femmes sur le marché de l'emploi que celle des hommes. À l'inverse des hommes, les femmes seules sont les plus actives et les femmes vivant avec des enfants sont les moins actives. Vie familiale et vie professionnelle semblent donc se concilier plus difficilement pour les femmes. De plus, en région Nord-Pas-de-Calais, le taux de chômage des femmes est supérieur de deux points à celui des hommes. Même si le niveau de diplôme réduit ces inégalités face au chômage, celui-ci est toujours plus important chez les femmes, y compris lorsqu'elles sont diplômées du supérieur. En outre, lorsqu'elles sont en emploi, près d'un tiers des femmes travaillent à temps partiel contre 5% pour les hommes. Mais, les mutations sociétales aidant, notamment la transformation des rôles de chacun au sein des familles ainsi qu'un meilleur accès aux études supérieures chez les femmes, les écarts d'activité et de chômage avec les hommes se sont fortement réduits au cours des quarante dernières années. Un mouvement qui, en 2010, ne semblait pas s'interrompre.

Ainsi, en 2010, la part des femmes dans l'emploi régional est de 46,8 % contre 42,8 % en 1999. Les postes à responsabilité se féminisent également puisque le nombre de femmes cadres a progressé de 59 % depuis 1999. Ce qui n'empêche pas l'écart de se creuser : les hommes cadres sont désormais 15% parmi les hommes en emploi contre 10% pour les femmes contre respectivement 8 et 12 % en 1999. La féminisation de l'emploi est également passée par une progression importante de la part des femmes dans les professions intermédiaires, + 34 % dans la dernière décennie. Toutefois, l'emploi féminin reste très concentré sur un faible nombre de secteurs et de professions tels que l'enseignement, les agents de la fonction publique, alors que les hommes bénéficient d'une palette plus large de métiers. La structure socioprofessionnelle régionale est également marquée par l'histoire économique du Nord-Pas-de-Calais où les métiers d'ouvriers sont surreprésentés chez les hommes, tout comme les métiers d'employées chez les femmes. De plus, cette ségrégation professionnelle régionale, mesurant la répartition des femmes et des hommes selon les métiers, a légèrement augmenté dans la dernière décennie alors qu'elle s'est réduite en France métropolitaine.

Toutefois, ce développement de la mixité dans les métiers plus qualifiés n'entraîne pas forcément les mêmes opportunités de carrière. Ainsi, la promotion professionnelle des hommes est plus fréquente que celle des femmes et ce, quel que soit le type de métier exercé. Toutefois, un diplôme de l'enseignement du supérieur du 2^{ème} ou 3^{ème} cycle permet aux femmes d'obtenir une promotion vers le statut de cadre avec autant de chances que les hommes.